

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 13 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

## DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

## ON S'ABONNE A SAUMUR.

AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.  
Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Le Corps-Législatif, dans sa séance du 7, a voté le paragraphe 9 de l'Adresse, avec un alinéa additionnel, et les paragraphes 10 et 11, sans aucune modification.

Le lendemain, la discussion a continué sur le paragraphe 12, relatif à l'instruction primaire. Le Corps-Législatif a rejeté l'amendement relatif à l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, et a adopté le paragraphe 12 de l'Adresse, après une discussion à laquelle ont pris part MM. du Miral, Jules Simon et de Parieu.

La discussion ensuite a commencé sur le paragraphe 13, relatif aux rapports de l'Eglise et de l'Etat. Après avoir entendu M. Guérout, le comte de La Tour et le baron Benoist, la chambre a prononcé le renvoi à lundi.

L'amendement relatif au choix des maires dans le sein des conseils municipaux formulait le vœu, non pas seulement d'une fraction de la chambre, mais de l'assemblée tout entière.

Vendredi, au commencement de la séance, la commission de l'Adresse, par l'organe de M. Rouleaux-Dugage, a déclaré qu'elle s'appropriait, sinon les termes, du moins la pensée complète des signataires de l'amendement, et qu'elle proposait à la chambre d'en consigner l'expression dans un paragraphe additionnel.

Tout le monde était d'accord sur le fond, l'honorable M. Millon, qui devait soutenir l'amendement, n'a pas voulu porter le débat sur une question de rédaction et de nuance, et le nouveau paragraphe a été adopté de concert.

La grande question de la réforme de notre Code d'instruction criminelle et de l'abolition de la peine de mort a été soulevée, le 7, devant le Corps-Législatif par un amendement de l'opposition dont M. Jules Favre s'est fait l'organe.

Le *Moniteur* annonce que M. Latour du Moulin a été nommé membre de la commission des comptes de 1862, en remplacement de M. Darimon, qui a donné sa démission.

Après le discours de l'honorable député du Doubs, sur la spécialité du budget, ce vote a une signification marquée et prouve que les réformes pratiques, dont il s'est fait le défenseur, ont trouvé de nombreuses sympathies dans la chambre.

La *Gazette officielle de Venise* annonce, d'après une dépêche de Vienne, que M. de Sartiges, reconnaissant qu'il lui était impossible de se maintenir plus longtemps à Rome, aurait demandé son rappel ou de nouvelles instructions.

Cette nouvelle, qui a été reproduite par l'*Italie* et par d'autres journaux italiens, dans un but facile à comprendre, ne repose que sur des allégations sans valeur, et c'est à peine si nous croyons nécessaire de la démentir.

Mais comme, depuis quelque temps, la plupart des correspondances adressées de Rome à divers journaux de Paris semblent inspirées par la même pensée que la dépêche de Vienne, nous croyons devoir engager le public à se défier de toutes les assertions qui tendraient à faire croire qu'il s'est opéré

des changements sérieux dans les rapports de la cour de Rome avec le gouvernement français. (*La France*).

Les journaux allemands signalent l'existence d'une dépêche que notre ministre des affaires étrangères aurait adressée au cabinet de Vienne, et dans laquelle il déclarerait que, sans vouloir s'immiscer en rien dans la question du Sleswig-Holstein, « la France ne croit pas devoir dissimuler sa conviction qu'il n'est d'autre solution satisfaisante et durable que celle qui sera formulée ou du moins sanctionnée par les duchés eux-mêmes, légalement et spontanément, comme répondant à leurs vœux et à leurs intérêts. »

On a reçu, sous la date du 3 mars, d'excellentes nouvelles de notre colonie cochinchinoise.

La reconnaissance militaire faite jusqu'à Gia-phi avait donné les meilleurs résultats et assuré la tranquillité sur toute la frontière de la province de Bien-hoa.

D'un autre côté, le lieutenant de vaisseau Chevalier, aide-de-camp du gouverneur, envoyé à Hué pour informer le roi Tu-duc de la résolution du gouvernement de l'Empereur de maintenir le traité de 1862, était revenu à Saïgon.

Cet officier aurait été parfaitement accueilli : toutes les satisfactions ont été données aux différentes réclamations que le contre-amiral de La Grandière l'avait chargé de présenter.

Le gouvernement annamite s'est engagé à observer fidèlement les stipulations du traité de 1862, et des instructions ont été adressées

dans toutes les provinces pour poursuivre les agitateurs.

Un nouvel à-compte, 1,400,000 fr. sur l'indemnité due à la France et à l'Espagne, a été remis à bord de la corvette le *Cosmao*, mouillée à Tourane.

Les membres de la commission mexicaine qui sont partis pour Rome la semaine dernière, voyagent par voie de terre. Ils se sont arrêtés à Turin, à Florence et ils n'ont pu guère arriver à Rome que samedi. Ils vont trouver la capitale du catholicisme en pleines fêtes de la semaine sainte; il n'est donc pas probable qu'ils puissent s'occuper avant dix ou douze jours de la négociation qu'ils sont chargés par l'empereur Maximilien de traiter avec la cour romaine. Aussi, engageons-nous le public à se tenir en garde contre les bruits contraires que les correspondances de Rome pourraient chercher à répandre. Nous croyons savoir dans tous les cas que rien encore n'autorise à préjuger les résultats de la mission dont l'empereur Maximilien a confié la présidence à M. Vélasquez de Léon, esprit aussi sage qu'éclairé et libéral.

Le *Mémorial diplomatique*, ordinairement très-bien informé des résolutions du cabinet de Vienne, précise, dans son numéro d'aujourd'hui, la nouvelle phase dans laquelle vient d'entrer la question des duchés de l'Elbe et le rôle qu'y a joué l'Autriche; puis il ajoute :

« M. de Bismark a refusé d'entrer dans la voie de la conciliation. Le résultat principal du vote du 6 décembre dans la Diète, sera de

## FRAGMENT.

## NOTE D'UN VOYAGEUR SUR ROME.

## LA CAMPAGNE ROMAINE.

Quelle mélancolie! quels sentiments tout à la fois de grandeur et d'abandon, vous inspire la campagne romaine!

De Civita-Vecchia à Rome, notre voitourin traverse, sans discontinuer, une plaine immense, inculte, n'ayant, pour rompre les monotonies de sa solitude et de sa stérilité, que la vue de la Méditerranée et du château des Calperni. En vain, aux temps d'arrêts forcés pour laisser souffler les mules, montez-vous sur un des nombreux monticules qui se succèdent de distance en distance, comme les lames houleuses d'un océan immobile, muet et sans rivages... Votre œil s'égare et se perd dans une sorte d'infini d'un vert grisâtre et terne qui l'attriste, tout en s'élevant vers le ciel, pour y trouver quelque repos; mais cette compensation même vous est impitoyablement refusée, car votre corps et votre âme

se sentent anéantis au sein de cette double immensité....

Durant le cours de votre longue marche, vous ne rencontrez que trois ou quatre misérables métairies, d'où sortent des apparitions plutôt que des êtres humains, aux visages pâles, tristes, minés par la *mal'aria*. Ça et là quelques bouquets de ronces, des ruines d'aqueducs, un pâtre et son troupeau de chèvres.

Rien ne peut distraire la pensée ou réjouir le cœur, par quelques-unes de ces douces impressions qu'inspire le riant aspect d'une nature accidentée, et pourtant, malgré toutes les désolations de cet incomparable désert, l'artiste et le chrétien regretteraient de voir la ville éternelle environnée d'une ceinture de jardins bien alignés et bien cultivés, ou de machines, dont le perpétuel mouvement troublerait toutes les pieuses harmonies de ce silence et de cette méditation.

J'avouerai cependant que je fus plusieurs fois arraché à ma rêverie par la loquacité vraiment érudite de notre conducteur, et comme toutes ses citations s'entremêlaient d'histoires de voleurs, je m'imaginai bientôt voir sortir de quelque taillis, des hommes armés et revêtus du costume traditionnel de l'emploi:

chapeau pointu à petits rebords et à haute forme, avec des banderolles croisées sur son pourtour; gilet et veste en velours, couverts de broderies en or; culotte courte, retenue par de grandes guêtres, le tout accompagné d'une escopette reluisante au soleil, et d'un long stylet.... Vain désir, il n'en fut rien...

Nous sommes à Rome, à la porte de l'hôtel d'Allemagne; notre véhicule est littéralement noir de *fachini*, qui ne se proposent rien moins que de nous exploiter, sous prétexte qu'ils sont portefaix de leur état; je m'en débarrasse au plus vite, car il est minuit, et grand temps de gagner ma chambre en vous souhaitant le bonsoir.

## ROME LE JOUR.

Au premier aspect, Rome est triste, silencieuse et monotone. Le hasard et les différents cataclysmes des révolutions semblent avoir présidé seuls avec un religieux dédain à la création de toutes ces rues tortueuses, de toutes ces places sur lesquelles on débouche à l'improviste. Dans ce chaos si grandiose, c'est à peine si deux ou trois grandes voies bien alignées laissent pénétrer l'air et la lumière. Profusion d'obélisques, de fontaines, de palais, de musées

souvent adossés à de pauvres masures. Des quartiers entiers sur lesquels la maladie, la misère et la mort veillent comme sur de faciles proies. Au milieu de la Rome moderne des papes, la Rome de la République et des Césars, personnifiée par le Capitole, le Forum, les bains de Caracalla, la maison dorée de Néron et quelques arcs de triomphe. De la longue et ténébreuse époque du moyen-âge, rien, absolument rien. Pourquoi cette lacune dans la chaîne des temps, au sein même de la ville éternelle? *Chi lo sa?* me dit un Italien. Et la science historique que peut-elle répondre?

Un profond sentiment de découragement et d'ennui s'empare donc tout d'abord de votre âme, lorsque pour la première fois on parcourt cette antique cité. Mais à peine l'esprit a-t-il cherché à se rendre compte et à pousser plus loin ses investigations; à peine a-t-il soulevé, par quelque coin, le voile ténébreux qui couvre cette reine déchue, qu'il demeure fasciné, ébloui. Il se demande pourquoi il n'est pas venu déjà se désaltérer à des sources si fraîches de poésie et de foi. Il s'étonne que toutes les générations de la terre n'y passent pas pour y puiser une sève nouvelle. Et à la place de cette froide indifférence qui commençait à envahir le cœur succède un



tracé à chacune des grandes puissances une position particulière. L'Autriche renie hautement et ouvertement l'application que la Prusse voulait faire du droit de condominium à son propre profit. Elle se trouve désormais engagée à ne prêter la main à aucune autre solution que celle indiquée par le droit fédéral.

On mande de Berlin que les dissidences entre la majorité de la Chambre des députés et le cabinet deviennent de jour en jour plus profondes.

Cédant à la pression du parti démocratique, qui n'a pas manqué de taxer d'inconséquence le vote par lequel le gouvernement a été autorisé à mettre à exécution divers projets de chemins de fer, la Chambre des députés vient de repousser deux projets de loi nouveaux, dont l'adoption paraissait cependant assurée.

Le premier avait pour but de donner à l'administration la faculté illimitée de créer en Allemagne des succursales à la banque prussienne ; le second était destiné à soumettre à l'impôt des chemins de fer les sociétés étrangères.

En rejetant ce dernier projet, la Chambre n'a pu avoir d'autre mobile qu'un parti pris de ne point accorder de subsides au ministère actuel.

La Porte vient d'accomplir encore une réforme importante au point de vue de la décentralisation administrative.

Un télégramme de Constantinople nous apprend que la Syrie vient d'être érigée en gouvernement général sous le nom de vilayet de Syrie, et que ce gouvernement comprend les provinces de Damas, de Saïda, et le sandjak de Jérusalem.

Ruchdi-Pacha, gouverneur de Damas, est nommé gouverneur général de Syrie. C'est un administrateur d'une grande capacité et qui a déjà fait ses preuves.

La Chambre des lords a adopté, en troisième lecture, un bill qui a pour objet de pourvoir d'une manière plus efficace à la défense des colonies, sans augmenter les charges de la métropole. D'après la loi nouvelle, toutes les colonies britanniques, l'Inde exceptée, pourront, sans la sanction de la couronne, armer des bâtiments et lever un personnel naval, et constituer ainsi une marine coloniale qui, en temps de guerre, sera au besoin adjointe à la marine royale.

Il est probable que la Chambre des communes fera au bill le même accueil que la Chambre haute, en raison des améliorations réelles qui en résulteront. Il rendra, en effet, disponibles une partie des forces navales que l'Angleterre consacre au service des colonies, et assurera à la métropole le concours éventuel d'un personnel militaire important. C'est, de plus, une nouvelle application du système de

l'indépendance presque complète des colonies que le gouvernement anglais s'efforce de généraliser.

Les attaques contre l'amirauté anglaise se multiplient tellement dans le Parlement et dans le public, que l'on peut prévoir le moment où la création d'un ministère de la marine sera substituée à la vieille et aristocratique organisation qui demeure encore debout.

Les correspondances de Lisbonne signalent quelques désordres qui auraient éclaté sur divers points du Portugal. Les plus sérieux sont ceux de Macedo de Cavalheros.

A ce sujet, le ministre de l'intérieur a déclaré dans la Chambre des députés qu'il avait autorisé le gouverneur civil du district à faire venir la force armée pour rétablir l'ordre. Un détachement a été aussitôt mis en marche, et l'on instruit sur cette affaire.

Les bruits de remaniements ministériels circulent toujours, dit un correspondant du *Phare de la Loire*, à la date du 8 avril :

Vous savez avec quelle défiance je les accueille, surtout quand on y ajoute des noms de candidats qui ne seront presque jamais ceux des élus.

Je ne puis cependant pas me dispenser de vous tenir au courant de ce qui se dit. On a parlé de l'amiral Rigault de Genouilly pour le ministère de la marine, on prétend aujourd'hui que ce portefeuille pourrait bien revenir à M. Arman, député de Bordeaux, ou du moins que M. Arman serait appelé à seconder M. Rigault de Genouilly, avec un titre spécial et une position exceptionnelle.

Il est toujours question aussi de M. Devienne pour le ministère de la justice, au cas où M. Baroche prendrait la présidence du Corps-Législatif.

M. Thouvenel est à Paris depuis deux jours, mais il est inexact que M. Benedetti ait obtenu un congé dont il profiterait pour venir ici.

M. le comte de Flahaut est parti pour Londres ; il paraît certain qu'il ne conservera pas longtemps le poste de grand-chancelier de la Légion-d'Honneur, lequel serait réservé au maréchal Randon qui aurait pour successeur à la guerre le général Fleury.

Les cinq classes de l'Institut se sont réunies le 7 de ce mois pour s'entendre sur la réponse à faire à l'empereur au sujet de l'envoi de l'*Histoire de Jules César*. Aucune résolution n'a pu être prise dans cette séance, à cause des divergences qui se sont produites sur la forme à donner à la démarche de l'Institut.

Le bruit court, j'ignore s'il est fondé, que le parti catholique libéral est dans le désarroi le plus complet et que son organe, le *Correspondant*, cessera bientôt de paraître.

de ces entraînements qui transportent l'être tout entier dans un nouveau monde d'extase et d'admiration.

Rome, s'écrie alors le pèlerin, Rome, n'es-tu pas ma véritable patrie. Arts, croyances, tout est là, enseveli pêle-mêle. La vie partout ailleurs si monotone et si vide, devient ici simple et facile ; chacun dirige ses pas où bon lui semble : basiliques, musées, palais, tout est ouvert. A Rome, nulle gêne, nulle contrainte, on pénètre dans les demeures des grands seigneurs et des cardinaux comme chez soi ; on les coudoie, on les salue au milieu d'une cohorte de domestiques ou de gardes, sans que personne n'ait l'air de vous trouver importun ou hardi, et un habit noir et des gants vous donnent entrée dans toutes les cérémonies et les fêtes.

Puis, l'intelligence se fatigue-t-elle d'analyser, de juger monuments et chefs-d'œuvre ? le corps éprouve-t-il le besoin d'un repos réparateur ? de magnifiques villas vous offrent leurs jardins enchantés pour y rêver dans le calme et le silence tout en vivant de souvenirs.

ROME PENDANT LA NUIT.

N'oublions pas, je vous prie, ce fait capital : si

pour les palais, les musées, les basiliques, dans le sein desquels la richesse des marbres et des dorures luttent avec le mérite et le nombre des chefs-d'œuvre, l'éclat du soleil, la limpidité du ciel d'Italie, sont indispensables pour faire ressortir la pureté des lignes, la valeur des reliefs, l'incomparable beauté des divers coloris.

Pour les ruines, les rayons incertains du crépuscule, la douce et mélancolique lueur de la lune, sont mille fois préférables.

Pendant la nuit, s'il m'est permis de m'exprimer ainsi, Rome ressemble donc plus à elle-même ; les colossaux débris de sa grandeur passée, à demi éclairés, s'agrandissent encore ; l'imagination supplée à ce qui leur manque et évoque avec plus de hardiesse les charmes du souvenir.....

Au Colisée, tantôt il me semblait que tous ces piliers en marbre blanc, déchirés par le temps et réunis par un cercle immense, formaient un aréopage de squelettes présidé par le mystère et le silence, ces immortels gardiens des tombeaux... Tantôt, lorsque la lune brillait avec plus d'éclat, tous ces ossements recouvraient la voix et la vie, cent cinquante mille Romains applaudissaient aux rugissements des bêtes sauvages, aux cris déchirants des

C'est aujourd'hui que les membres du congrès télégraphique terminent leurs travaux ; ils doivent arrêter la rédaction de la convention internationale qui sera signée la semaine prochaine par M. Drouyn de Lhuys et par les ambassadeurs ou envoyés des puissances représentées au congrès.

Pour clore le chapitre de la politique, quelques mots de la séance qui a eu lieu hier au Corps-Législatif. Toute l'éloquence de M. Jules Favre n'a pu déterminer la Chambre à exprimer un vœu en faveur de l'abolition de la peine de mort, mais il a dit des choses qui resteront et invoqué des arguments qui conservent toute leur force, même après le rejet de l'amendement de la gauche.

L'idée humanitaire défendue par M. Jules Favre fait d'ailleurs son chemin : ainsi j'apprends qu'un projet de loi abolissant la peine de mort vient d'être envoyé par le gouvernement hollandais au conseil d'Etat de La Haye.

On dit dans le monde littéraire que M. Timothée Trimm (Léo Lespès) veut poursuivre en diffamation les journaux qui ont annoncé son mariage avec la Thérèse.

Mais on ajoute qu'en ce cas l'étoile des cafés-concerts poursuivrait le poursuivant, en se fondant sur ce qu'il ne saurait y avoir déshonneur à épouser M<sup>lle</sup> Thérèse.

D'un autre côté, le *Nain jaune*, qui a fait hier sa réapparition, avait l'air d'insinuer que la Thérèse ne voudrait pas de Timothée Trimm.

A propos du critique du *Petit Journal*, voici une grande nouvelle. On annonce la publication d'une feuille satirique dont le titre promet : *La Trique, journal de l'éreintement*. Je n'ai pas besoin d'ajouter que les propriétaires dudit journal n'ont aucunement la prétention d'en faire un organe politique. Leur tâche, s'il pouvait en être ainsi, serait trop fatigante et trop périlleuse. Ils se contenteront donc d'explorer le champ de la littérature, des arts, du demi-monde, du sport, etc. On prétend que la *Trique* éreintera spécialement ceux qui dans la presse éreintent d'ordinaire les autres.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

On lit dans le *Moniteur* :

« Le gouvernement s'est empressé de prendre des renseignements sur l'état sanitaire de Saint-Petersbourg, où, d'après des bruits répandus dans les journaux, il régnait une épidémie d'une certaine gravité.

» Il résulte de deux dépêches du 3 et du 6 avril que l'état sanitaire de cette ville, très-fâcheux il y a quelques semaines, s'était sensiblement amélioré, et qu'il n'existe actuellement à Saint-Petersbourg aucune épidémie

en dehors des maladies ordinaires de la saison. »

— L'ambassadeur anglais à Saint-Petersbourg a adressé à son gouvernement la relation suivante, relative à la fièvre épidémique qui règne à Saint-Petersbourg.

« Cette fièvre est contagieuse. En français, on l'appelle fièvre à rechute ; en allemand, *das recurrizende feber* ; en anglais, fièvre de famine (*famine fever*). On la nomme aussi *lyphus recurrens*, ou fièvre bilieuse typhoïde, ou *synocha*, ou fièvre miliare, ou *yphinia*.

» Elle était inconnue en Russie, lorsqu'il y a huit mois environ, le professeur Botkin appela l'attention publique sur une fièvre dont on n'avait pas eu d'exemple jusqu'à ce jour dans le pays, quoique les médecins étrangers l'aient parfaitement décrite dans leurs ouvrages. »

De son côté, lord Napier, ambassadeur anglais à Berlin, mande de cette ville, sous la date du 5 avril, qu'une maladie inconnue a fait son apparition le long de la vallée de la Vistule, et particulièrement à Elbing.

Le gouvernement prussien ignore si cette épidémie est de même nature que celle qui règne en Russie.

Les dernières nouvelles de Saint-Petersbourg sont du reste plus rassurantes. On y constate un moins grand nombre de cas de *febris recurrens*.

D'autre part, la France a reçu la note particulière qui suit :

« Des renseignements qui nous sont donnés par une personne qui arrive de Saint-Petersbourg, il résulte que l'épidémie fiévreuse pestilentielle est en voie marquée et soutenue de décroissance. On redoute bien un peu la période du dégel ; mais là semblent se borner les préoccupations des habitants.

» Ce qu'on n'a peut-être pas assez su, c'est que le fléau a exclusivement frappé les individus se nourrissant mal, et surtout ceux qui, en même temps, faisaient usage à forte dose de l'eau-de-vie du pays, qui n'est rien autre que de l'alcool de premier jet, ce qu'on appelle du *flegme*, et qu'on a le tort de livrer à la consommation tel qu'il sort des alambics, après l'avoir seulement étendu d'un peu d'eau.

» On a cité, contre l'opinion précédente, la mort du comte de Stackelberg ; mais il faut dire qu'il était président d'une société de bienfaisance et que c'est dans l'exercice actif de ses fonctions, c'est-à-dire en visitant chaque jour les plus malades, qu'il a contracté le mal dont il est mort. »

— La correspondance particulière de Rome, adressée au *Times*, de Londres, annonce que, cette année, le saint-père n'enverra la Rose d'or à aucun souverain.

— On lit dans le *Nord* :

Une découverte extrêmement importante a été faite aux abords du charbonnage Sainte-Marie, au faubourg de Charleroi, où l'on

chrétiens leurs victimes.

Vaine erreur de mes sens surexcités, à la place de cette sanglante mélodie, nous ne percevons en réalité que les cris monotones et lugubres de quelque oiseau des ténèbres qui avait établi en ces lieux son nid et ses nocturnes amours, et les frémissements du vent qui soufflait par légères rafales à travers les arceaux que la nature avait couverts de lierre à la place du velarium antique.

Au Forum, ces fragments de portiques, soutenus par des chapiteaux et des colonnes tremblantes, ces énormes blocs de pierres, semés çà et là sur le sol, formaient dans leur ensemble tout le pittoresque, tout le grandiose de ruines ravagées par des géants. Le pêle-mêle, le désordre de tant de violentes destructions, le silence qui pèse sur elles comme un second lindeau, le sinistre éclat de la lune qui crée, avec ses capricieuses lueurs, tour à tour des lyres brisées ou des instruments de supplice, tout, dans ces lieux déserts, évoque le mélancolique souvenir du passage de la vie ; l'on sent que sous cette terre grossière dort un peuple de héros.

Les colossales statues de Castor et de Pollux, placées de chaque côté de l'entrée de la place du Capitole, et retenant d'une main vigoureuse de fou-

gueux coursiers, vous donnent un frisson involontaire. N'approchez qu'avec crainte, ce sont les gardes avancées du peuple-roi, prêtes à reprendre les armes comme au jour de ses conquêtes et de sa gloire.

Le rêveur ne saurait finir, s'il voulait essayer de rendre une à une toutes les émotions que suggère la vue de ces ruines antiques, qui, pareilles à autant de fleurs moissonnées par les âges, laissent encore émaner de leurs corolles flétries le parfum des temps passés. Que dire de ce panthéon si pur, si harmonieux de formes, et qui, dans cet état de demi-abandon, regrette le beau siècle d'Auguste qui l'a vu naître ; de ce Tibre, dont les eaux tourmentées et jaunies par les terres de ses deux rives, glissent honteusement comme un reptile qui chercherait la fraîcheur et le repos.

En parcourant toutes ces rues, toutes ces places, vides et solitaires, involontairement on se redit à soi-même les menaces prophétiques d'Isaïe sur Babylone :

« Elle sera déserte jusqu'à la fin des siècles ; les générations ne la verront pas rétablie... Elle deviendra le repaire des bêtes... Des hiboux se répondront l'un à l'autre dans les palais, et les rep-



## Chronique Locale.

**SOUSCRIPTION au profit de la veuve et des enfants du sieur Béhu.**

MM. Frédéric Lehoux..... 10 fr.  
Charles Trouillard..... 20

M. le général Fleury, directeur général des haras, n'ayant pas approuvé le choix qui avait été fait des 20 et 22 août, pour les courses de Saumur, le conseil d'administration de la société les a fixées, cette année, aux 6 et 8 août, et le carrousel au 7 août.

**On lit dans le Phare de la Loire :**

Le gouvernement, préoccupé de l'état de la levée de la Loire à la Chapelle-sur-Loire, vient de déléguer M. l'inspecteur général des ponts-et-chaussées Jégou, pour se rendre sur les lieux et faire exécuter d'urgence les travaux nécessaires pour protéger les populations en cas de crue exceptionnelle du fleuve.

**On lit dans le Journal de Tours :**

La journée de vendredi dernier a été, malheureusement, dans notre ville, féconde en tristes accidents.

A cinq heures du soir, cinq ouvriers maçons étaient occupés à des réparations dans une maison située rue de l' Arsenal. Les charpentiers venaient d'enlever un cintre qui était la construction et s'étaient retirés, lorsque les pierres, se détachant avec fracas, ensevelirent sous leurs débris, ces ouvriers maçons. Un d'eux, le nommé Camain, originaire de Tours, a été horriblement broyé; sa mort a dû être instantanée. Son cadavre, lorsqu'il a été retiré, présentait un spectacle affreux. Un autre maçon, également originaire de Tours, a été dangereusement blessé. Transporté à l'hôpital, son état inspirait de sérieuses inquiétudes. Les trois autres ont été atteints gravement, cependant leurs jours ne paraissent pas en danger. On s'explique difficilement la cause de cet accident; la maison paraissait solidement construite. On croit cependant que les pierres n'étaient pas soudées entre elles, parce que le ciment qui devait les lier avait été posé pendant l'hiver si rigoureux que nous venons de subir.

Un réfugié espagnol, nommé José Véga, était employé, depuis un an environ, en qualité de domestique au buffet de la gare du chemin de fer, à Tours. Il paraît qu'on n'était pas très-content de son service, et que plusieurs fois M<sup>lle</sup> C..., gérante du buffet, avait dû menacer cet homme de le renvoyer. Dans la soirée de jeudi, M<sup>lle</sup> C... invita José Véga, qui avait donné lieu à de nouveaux reproches, à chercher un emploi ailleurs, et lui régla son compte. Véga réclama alors, en dehors de ses appointements, de l'argent qui lui était dû, disant-il, par deux de ses camarades; la gé-

rante du buffet ayant refusé de lui donner cet argent, il sortit furieux et monta à sa chambre.

Un instant après il reparut au buffet. M<sup>lle</sup> C... était alors à donner quelques ordres à la cuisine. Véga, hors de lui, le visage bouleversé, alla la trouver, et après avoir échangé avec elle quelques paroles, il lui porta plusieurs coups avec un des rasoirs qu'il avait, dit-on, habituellement sur lui.

M<sup>lle</sup> C... tomba baignée dans son sang.

Aux cris de la victime, un grand nombre de personnes accoururent et lui donnèrent des soins. Quant à Véga, profitant du tumulte, il s'enfuit.

M. le commissaire spécial de police au chemin de fer et la gendarmerie furent aussitôt prévenus; on rechercha Véga de tous côtés, et tandis qu'on fouillait les greniers de la gare où l'on pouvait croire qu'il s'était blotti, cet homme se rendait chez un habitant de Tours, et lui racontait ce qui venait d'arriver.

A onze heures, d'après les conseils de la personne qu'il était allé trouver, Véga vint se constituer prisonnier à l'hôtel de la gendarmerie.

Après avoir été conduit à la gare et interrogé par M. Homberg, substitut de M. le procureur impérial, et par M. le juge d'instruction, il a été écroué au pénitencier.

M<sup>lle</sup> C... a reçu trois blessures, l'une, très-profonde, à la joue droite, l'autre à un doigt, la troisième au cou; celle-ci s'est fort heureusement arrêtée à l'enveloppe de l'artère carotide. Il résulte, dit-on, de l'appréciation de M. le docteur Nivert que ces blessures n'auront pas de suites graves.

(Journal d'Indre-et-Loire).

La justice, après de longues recherches, a fini par découvrir la mère de l'enfant abandonné, au mois de février, dans les rues de Blois. C'est une femme de Tours, qui a été arrêtée et écrouée à la prison de Blois.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Dernières Nouvelles.

L'Union de l'Ouest vient d'être frappée d'une nouvelle suspension de deux mois.

L'arrêté porte la date du 9 avril, par conséquent l'Union de l'Ouest reparaitra le 9 juin.

New-York, 30 mars au soir. — Une bataille sérieuse a eu lieu samedi à Petersburg. Trois divisions du généralissime séparatiste Lee capturèrent le fort Steadman et attaquèrent le fort Astiell, mais ils furent repoussés avec une grande perte. Les renforts fédéraux chassèrent les confédérés du fort Steadman, puis capturèrent plusieurs retranchements sudistes et en tournèrent les canons contre les rebelles qui tentèrent de les reprendre.

La bataille a duré depuis le matin jusqu'à huit heures 1/2 du soir. Les pertes des fédéraux s'élèvent à 2,000, celles des confédérés à 3,000 hommes.

Le rapport de Lee dit que les fédéraux ont vainement tenté de réoccuper le fort Steadman, mais que les confédérés se sont retirés par le motif qu'il était impossible de prendre les forts en arrière sans de grandes pertes. Il ajoute que la perte des confédérés n'est pas grande.

Une proclamation de Sherman annonce que partout l'ennemi, battu, se retire en grand désordre et qu'il a occupé décidément Goldsboro.

Au Canada, les prisonniers de Saint-Alban ont été mis en liberté. Ils seront livrés aux fédéraux, mais ils viennent d'être arrêtés de nouveau sous l'accusation de tentative de meurtre.

Pour les dernières nouvelles : P. GODET.

**Sommaire de l'ILLUSTRATION du 8 avril.**

Revue politique de la semaine. — Richard Cobden. — Courrier de Paris. — Florence. — Paris fantastique. — Histoire de Jules César, par l'empereur Napoléon III. — Demain (chanson), paroles et musique de M. G. Nadaud. — Agriculture et Horticulture. — Paysages et monuments de France, pour albums de voyage. — Causerie dramatique. — La cathédrale de Canton.

Gravures : M. de Lavalette, ministre de l'intérieur. — Le dimanche des Rameaux. — Florence : le jardin Boboli; — la grotte Boboli; — l'Océan et les trois Fleuves, par Jean de Bologne; — le bassin de Neptune. — Un enterrement à Florence. — Bûcherons romains. — Demain, chanson de Gustave Nadaud. — Revue trimestrielle, caricatures, par Cham. — La cathédrale de Canton (Chine). — Ecbecs. — Rébus.

COMMUNE DES ROSIERS.

## ADJUDICATION

Des PAVAGES à faire en 1865 sur divers chemins vicinaux.

Le Maire de la commune des Rosiers présente les entrepreneurs de travaux publics que, le 23 avril courant, à midi, en la salle de la Mairie, il sera procédé, en sa présence, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des travaux à faire pour pavages sur des chemins vicinaux, s'élevant à 13,000 francs.

Les entrepreneurs pourront prendre connaissance des plans, devis et du cahier des charges, au Secrétariat de la Mairie.

A la Mairie des Rosiers, le 6 avril 1865.

Le Maire,

(170) E. TESSIÉ DE LA MOTTE.

**Marché de Saumur du 8 Avril.**

Froment (l'hectol.)	15 03	Huile de lin	48 —
2 <sup>e</sup> qualité	14 44	Paille hors barrière	48 16
Seigle	8 75	Foin	id. 95 86
Orge	8 50	Luzerne (les 750 k)	93 —
Avoine anc. (entrée)	9 —	Graine de trèfle	150 —
Fèves	14 —	— de luzerne	112 —
Pois blancs	28 —	— de colza	28 50
— rouges	28 —	— de lin	26 —
Cire jaune (50 kil.)	225 —	Amandes en coques	— —
Huile de noix ord.	54 —	(l'hectolitre)	— —
— de chenevis	45 —	— cassées (50 k.)	— —

**COURS DES VINS (1).**

<b>BLANCS (2).</b>	
Coteaux de Saumur 1864	1 <sup>re</sup> qualité 150 à 180
Id.	2 <sup>e</sup> id. 100 à 120
Ordin., envir. de Saumur	1 <sup>re</sup> id. 60 à »
Id.	1864, 2 <sup>e</sup> id. 55 à »
Saint-Léger et environs	1 <sup>re</sup> id. 45 à »
Id.	1864, 2 <sup>e</sup> id. 40 à »
Le Puy-N.-D. et environs	1 <sup>re</sup> id. 42 à »
Id.	1864, 2 <sup>e</sup> id. 38 à »
La Vienne, 1864	1 <sup>re</sup> id. 30 à 34
<b>ROUGES (3).</b>	
Souzay et environs 1864	90 à 120
Champigny, 1864	1 <sup>re</sup> qualité 220 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 150 à »
Varrains, 1864	80 à 100
Bourgueil, 1864	1 <sup>re</sup> qualité 120 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 100 à »
Restigny 1864	75 à 85
Chinon, 1864	1 <sup>re</sup> id. 75 à »
Id.	2 <sup>e</sup> id. 62 à »

(1) Prix du commerce. — (2) 2 hect. 30 lit. — (3) 2 hect. 20 lit.

P. GODET, propriétaire-gérant.

creuse en ce moment une nouvelle fosse d'aé-  
rage. Il s'agit d'un corps humain pétrifié, que,  
grâce à la prudence du directeur des travaux,  
on a conservé presque intact; une jambe  
seule a été brisée par la pioche.

Ce corps était enseveli sous une couche de  
terrain d'alluvion de 90 mètres d'épaisseur :  
il représente donc, selon toute vraisemblance,  
un contemporain du déluge. Les dents sont in-  
tactes, la chevelure aussi, les ongles des mains  
et des orteils sont d'une grandeur effrayante.

MM. les ingénieurs, avertis immédiatement,  
se rendirent sur les lieux et firent prendre tou-  
tes les informations nécessaires pour conserver  
cette précieuse modification. M. Pasqué, phar-  
macien-chirurgien et archéologue des plus dis-  
tingués, qui se trouvait précisément au fau-  
bourg, l'a lavée soigneusement dans une solu-  
tion d'acide sulfurique qui a fait disparaître  
toutes les parties terreuses, et a mis à décou-  
vert dans la région dorsale des coquillages  
resplendissants qui s'étaient sans doute atta-  
chés au cadavre et qui ont subi la même trans-  
formation que lui.

— Rigolo a reparu vendredi soir dans l'arène  
du cirque Napoléon.

On disait qu'il avait été vendu 4,500 fr.,  
qu'il était retourné en Allemagne, qu'il était  
au vert en Andalousie, qu'on l'avait engagé  
pour paraître dans un café-concert; toutes  
ces nouvelles étaient apocryphes : Rigolo se  
reposait de ses grandeurs passées en préparant  
ses grandeurs futures.

Vendredi, il s'est montré à l'improviste,  
sans se faire précéder de la plus petite ré-  
clame, et tout le public l'a acclamé avec en-  
thousiasme, — sans petits bancs. Comme va-  
riante, toutefois, à ses aventures dernières,  
Rigolo n'offre plus que la gloire à son futur  
vainqueur. L'appât des 100 fr. n'existe plus,  
et désormais les cavaliers n'essayeront de  
dompter l'illustre bête que pour l'honneur.

Rigolo a donc recommencé ses exercices et  
les amateurs ont recommencé leurs essais  
infructueux. Trois téméraires ont mordu la  
poussière, au milieu des rires de la foule; l'un  
d'eux, pourtant, a réussi à se maintenir un  
instant sur le dos du mulet; mais il n'a pu faire  
qu'une fois le tour du manège, et encore le  
faisait-il au trot.

Cet intermède comique a eu beaucoup de  
succès et en aura beaucoup encore, si M. De-  
jean n'en fait pas une question d'argent.

— Dans les premiers jours de février dernier,  
on présenta à la mairie de Craqueville un  
enfant né en janvier 1862, qu'on avait omis de  
faire inscrire sur les registres de l'état civil.

Le greffier l'a inscrit ainsi :

« Aujourd'hui, etc., d'un tel et d'une telle  
et en légitime mariage, est né un enfant de  
trois ans. »

» tiles se traiteront dans les édifices consacrés à la  
» volupté. »

Grâce à Dieu, les menaces de l'Hébreu ne se sont  
pas réalisées pour la ville des Césars; la croix protégée  
et sanctifiée de son ombre tutélaire le Forum et le  
Colisée. Les pas cadencés des patrouilles françaises,  
le bruit mélancolique de la chute des fontaines, si  
nombreuses à Rome, la voix grave et prodigue des  
heures, trahissent la présence de tout un peuple,  
seulement endormi, et proclament, d'une voix assez  
éloquente, qu'une Providence amie veille encore sur  
les destinées de la ville éternelle, si rudement et si  
fréquemment éprouvée par les tristes vicissitudes du  
temps et des révolutions.

LE COLISÉE LE JOUR DU VENDREDI-SAINT.

Le Vendredi-Saint, à Rome, le Colisée est con-  
sacré d'une manière toute spéciale aux douloureux  
mystères de la Passion; il prend surtout, à trois  
heures de l'après-midi, un aspect des plus sais-  
sants à nos yeux étrangers. Dans une grande chaire  
en bois dont la forme rappelle la tribune aux rostrés,  
un Franciscain à la figure maigre et basanée, à l'œil  
noir rempli d'éclairs, retrace par une allocution pa-  
thétique, dans cette langue harmonieuse de Pétrar-

que et du Dante, les diverses péripéties du drame  
sanctificateur du Golgotha.

A la péroraison de son discours, la figure ascé-  
tique du moine s'anime, emprunte aux passions hu-  
maines une étrange énergie, et aux inspirations que  
le ciel seul peut faire naître, un ton et des idées  
d'une persuasion entraînant. Tout-à-coup, il saisit  
de sa droite un grand crucifix aux couleurs éclatantes,  
se prosterne, se lève, l'expose aux regards de  
la multitude attentive et frémissante, montre chaque  
plaie ensanglantée. Sa voix est brève, vibrante, sac-  
cadée... L'auditoire, ému, terrifié, pousse des gé-  
missements, verse des larmes, et donne tous les si-  
gnes d'un violent repentir....

Aux pieds de chacune des images qui servent à  
marquer le chemin de la croix placées de distance en  
distance autour de l'arène, des Italiennes pliant sous  
le poids des années, entourées de leurs enfants et  
de leurs petits-enfants, se lèvent, interrompent leurs  
prières pour s'émouvoir, se passionner avec l'ora-  
teur. Pour mon compte, ému, transporté, j'écris  
un instant que les générations passées allaient sur-  
gir de la poussière, afin de se souvenir et de pleu-  
rer avec la génération présente....

De chaque côté de la chaire se tiennent deux

vieillards armés de lanternes portatives; leurs  
mains tremblantes vacillent avec la lumière qu'ils  
portent. Parvenus plus près des rivages de la mort,  
ils semblent vouloir nous apprendre à tous combien  
nous sommes fragiles et chancelants en face de la vé-  
rité et de la foi. Escortés par une congrégation laïque  
couverte de capotes, ils sont tout yeux, tout oreil-  
les à cette magnifique prosopopée :

« Voici les clous qui ont percé les mains et les  
» pieds de notre divin Sauveur; la lance qui a tra-  
» versé son cœur.... Et c'est vous, chrétiens, qui en  
» êtes la cause !!! »

En quelques mots, ce moine, vraiment inspiré,  
venait de résumer, en face de notre raison et de  
notre cœur, tout le catholicisme, avec sa rédem-  
tion divine, sa communion des saints, et sa grande  
loi d'un éternel sacrifice d'un Dieu fait homme pour  
nous sauver.

(La fin au prochain numéro.)

Nous reprendrons jeudi la suite du feuilleton  
Marie la Dormeuse, de M. E.-M. DE  
LYDEN.



Etude de M<sup>r</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

**A VENDRE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES, Et sur baisse de mise à prix, A l'audience des criées du Tribunal civil de Saumur, Le samedi 6 mai 1865, à midi,

**1° UNE GRANDE BELLE MAISON**

De construction récente, Située à Saumur, rue Saint-Jean, n° 6 et 8, Composée au rez-de-chaussée de vastes magasins, aujourd'hui occupés par M. Gaborit, marchand de nouveautés, d'un entre-sol, d'un premier et d'un second étage, greniers sur le tout; caves voûtées, cour et servitudes. Mise à prix, réduite à... 25,000 fr.

**2° UNE AUTRE MAISON**

Située à Saumur, Rue de l'Hôtel-de-Ville, Divisée en deux magasins, dont l'un est occupé par M. Legrand, épicer, et l'autre par M<sup>lle</sup> Renault, marchande de lingerie; cette maison a deux étages au-dessus du rez-de-chaussée, et des greniers, cour, caves, caveaux, servitudes. Mise à prix, réduite à... 10,000 fr. Pour plus amples renseignements, s'adresser :

- 1° A M<sup>r</sup> BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 8;
  - 2° A M. NUSSARD-GUIDERT, négociant, demeurant à Saumur, rue Saint-Jean, n° 8, qui fera visiter les biens à vendre.
- Pour insertion sommaire, BEAUREPAIRE. (171)

Etude de M<sup>r</sup> VAILLIER, huissier à Saumur.

**VENTE**

Par autorité de justice. Il sera procédé, par le ministère de M<sup>r</sup> Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur, le mercredi douze avril 1865, au domicile du sieur Simon Jouy, huilier, sur les Ponts, à Saumur, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur des objets mobiliers dont le détail suit : Une jument, une charrette à bras, une balance avec ses poids, un comptoir, un bureau, un poêle en fonte, avec ses tuyaux, une armoire en noyer, une grande quantité de tourtaux, cent décalitres de noix de cocos, un tas de fumier, plusieurs futailles vides, draps en toile, chemises, batterie de cuisine, etc., etc. On paiera comptant, plus 5 pour 0/0. (162)

Etude de M<sup>r</sup> LEROUX, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE, Pour entrer en jouissance au 24 juin 1865,

**LA PROPRIÉTÉ DE BOIS-MOZÉ**

Consistant en vastes bâtiments; d'habitation, servitudes, vastes caves, cour et nombreuses dépendances, jardin et clos contenant 44 ares 18 centiares, le tout situé près l'église de Chacé, commune de Chacé. S'adresser à M<sup>me</sup> veuve DE FOS-LETHEULLE et Fils, banquiers à Saumur. (152)

Etude de M<sup>r</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**VENTE**

PAR ADJUDICATION, Le dimanche 23 avril, à midi, DES BIENS Ci-après, Situés commune de Saumur.

- MAISON, cave et pressoir au Petit-Puy.
  - JARDIN de 2 ares, à la rue Chèvre. Sept ares de terre et vigne, en Veaujoint.
  - Sept ares de terre et vigne, au Perrault.
  - Dix ares de terre et vigne, au Perrault.
  - Quatre ares de terre, au Perrault.
  - Vingt-deux ares de vigne, aux Moncartiers.
  - Dix ares de terre et vigne, aux Moncartiers.
  - Une cave, au Clos-Bonnet.
- On pourra traiter avant l'adjudication. S'adresser audit notaire. (163)

Etude de M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

OU A LOUER Présentement, UNE MAISON AVEC JARDIN, située à Saumur, rue de la Levée-d'Enceinte, précédemment occupée par M<sup>me</sup> MARGAIN. S'adresser, pour visiter et traiter, à M<sup>r</sup> LAUMONIER. (45)

Etude de M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT, LE CHATEAU DE BRIACÉ Situé au Chapeau, commune de Saint-Lambert-des-levées, et les vastes jardins qui l'entourent. — Résidence agréable, près la Loire, et aux portes de Saumur. On vendrait également la totalité de la propriété qui contient 26 hectares, en jardins, terres labourables, prés et oseraies. S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>r</sup> LAUMONIER, notaire.

**FONDS DE CORDERIE A CÉDER DE SUITE,**

A Fontevault. S'adresser au bureau du journal.

**MALADIE DU SANG.**

**TRESOR DE LA SANTÉ GRAINE de MOUTARDE BLANCHE**

De J.-J. VANACKER, d'Amsterdam (Hollande), Dépôt PIE FILS, droguiste à Saumur. (7)

Vient de paraître, Chez JAVAUD, libraire-éditeur, à Saumur,

**IDÉES PRATIQUES SUR LA CAVALERIE**

Par M. le général de division comte de ROCHEFORT, Un fort volume in-8°, avec planches et tableaux explicatifs, orné du portrait de l'auteur.

Prix : 6 francs. Cet ouvrage est précédé du récit de la brillante conduite faite par MM. les officiers de l'Ecole de cavalerie à leur général, lors de son départ pour l'armée d'Italie, fête qui a eu tant d'éclat, que Saumur en conservera toujours un précieux souvenir.

**A VENDRE**

A LOUER OU A ARRENTER UN VASTE MAGASIN Rue du Champ-de-Foire. S'adresser à M. BOUTIN-CHAPELLE.

**A LOUER**

Présentement, UNE MAISON Servant à l'exploitation d'un commerce de liquides, avec écurie à 2 chevaux, remise, cour, pompe, jardin, etc. S'adresser à M. BOUTIN-CHAPELLE, rue de Bordeaux, n° 25, Saumur.

**A CÉDER**

Un établissement de LOUAGE DE CHEVAUX ET DE VOITURES. S'adresser à M. GIRAUD, rue d'Orléans, Saumur. (1)

A LOUER, UNE MAISON, rue du Pavillon, précédemment occupée par M<sup>r</sup> de Bellabre. S'adresser à M<sup>me</sup> TESSIÉ. (130)

**A LOUER**

Présentement, UN JOLI PAVILLON (QUATRE PIÈCES), Rue du Palais-de-Justice, n° 3. S'adresser à M. Léon DUVAU, ou à M. NANCEUX, rue du Marché-Noir, 14. (56)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean 1865, UNE PORTION DE MAISON, PREMIER et SECOND ÉTAGE, Rue d'Orléans, n° 69. S'adresser à M<sup>me</sup> SEONNET, rue de la Fidélité. (173)

**A CÉDER**

UNE AUBERGE Rue St-Nicolas, n° 8, à Saumur. On demande UNE DEMOISELLE connaissant le commerce des nouveautés. S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE UNE DEMOISELLE de 20 à 30 ans, pour tenir un emploi facile dans un magasin. S'adresser au bureau du journal.

UN COMPTABLE demande une tenue de livres. S'adresser au bureau du journal.

NOUVELLE SOUSCRIPTION Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur. DICTIONNAIRE

DE LA CONVERSATION ET DE LA LECTURE

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

SECONDE ÉDITION Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes, Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

VIENT DE PARAÎTRE, CHRONIQUES SAUMUROISES

PAR M. PAUL RATOUIS, Juge de paix, conseiller d'arrondissement, et membre du conseil municipal de la Breille.

TABLE DES PRINCIPAUX CHAPITRES : Le vieux Manège et les Halles; — L'ancien Théâtre et la Promenade; — Le Puits-Cambon, à la Breille; — Les deux Notre-Dame; — Notre-Dame-des-Ardilliers; — Notre-Dame-de-Nantilly; — Le Château de Saumur depuis son origine, sous Pépin-le-Bref, sous Charlemagne, sous la Féodalité, sous la maison de France; — Le Château de Saumur et Duplessis-Mornay; de Henri IV à Napoléon I<sup>er</sup>; — Documents historiques. UN VOL. IN-12 CHARPENTIER, Prix : 1 fr. 25 c., A Saumur, au bureau du journal, et chez tous les libraires.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 8 AVRIL.			BOURSE DU 10 AVRIL.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862	67 60	»	»	67 55	»	»
4 1/2 pour cent 1852	95 95	»	»	96	»	05
Obligations du Trésor	451 25	»	»	451 25	»	»
Banque de France	3550	»	10	3550	»	»
Crédit Foncier (estamp.)	1290	»	»	1295	»	5
Crédit Foncier colonial	652 50	2	50	655	»	2 50
Crédit Agricole	»	»	»	760	»	»
Crédit industriel	725	10	»	725	»	»
Crédit Mobilier	822 50	»	7 50	822 50	»	»
Comptoir d'esc. de Paris	932 50	7	50	940	»	7 50
Orléans (estampillé)	961 50	3	75	955	»	6 25
Orléans, nouveau	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes)	1060	2	50	1061 25	1	25
Est	531 25	»	»	531 25	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	982 50	2	50	982 50	»	»
Lyon nouveau	»	»	»	»	»	»
Midi	610	»	»	612 50	2	50
Ouest	532 50	»	6 25	533 75	1	25
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz	1705	5	»	1695	»	10
Canal de Suez	461 25	1	25	461 25	»	»
Transatlantiques	535	»	»	540	»	5
Emprunt italien 5 0/0	66	»	20	65 70	»	30
Autrichiens	440	1	25	440	»	»
Sud-Autrich.-Lombards	553 75	2	50	552 50	»	1 25
Victor-Emmanuel	306 25	»	»	307 50	1	25
Russes	»	»	»	»	»	»
Romains	270	»	2 50	272 50	2	50
Crédit Mobilier Espagnol	563 75	3	75	563 75	»	»
Saragosse	390	»	1 25	387 50	»	2 50
Séville-Xérés-Séville	222 50	»	»	221 25	»	1 25
Portugais	250	10	»	242 50	»	7 50

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr. Nord 315, Orléans 300, Paris-Lyon-Méditerranée 300, Ouest 297 50, Midi 298 75, Est 300.

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,